



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 3 MAI 2022

### Le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la réunion du 5 avril 2022.

- **DECIDE** de vendre le bâtiment de l'ancienne école au prix de 143 000 € dont 6 806 € d'honoraires qui devront être versés par la commune à l'agence immobilière Safti, et donne pouvoir à Madame le Maire pour signer les documents et actes relatifs à cette transaction.

La sculpture « le gardien de pierre », qui avait été érigée à la fin des années 1990 suite à un projet pédagogique des élèves, sera installée dans l'angle « nord-ouest » de l'aire de jeu de pétanque.

- **DECIDE** d'organiser Vendredi 17 juin à partir de 19 heures une soirée conviviale pour les habitants de la commune. Une information sera diffusée dans toutes les boîtes à lettres quelques jours avant.

Prochaine réunion : Mardi 7 juin 2022 à 20 heures en Mairie